



Brignoles, Le 21 octobre 2022

Monsieur Renaud MUSELIER
Président de la Région Sud-Provence Alpes Côtes d'Azur
Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Objet : Contribution politique des élus de la Conférence des SCoT

Affaire suivie par :

Julie Boghossian – julie.boghossian@ampmetropole.fr – Sylvie Berthomieu – scot@paysprovenceverteverdon.fr

Monsieur le Président,

Conscients de la nécessité de préserver les sols et la biodiversité, de lutter contre le changement climatique, d'atteindre des objectifs de décarbonations, nous, élus, travaillons tous, en partageant et en mettant en commun nos réflexions pour formuler une contribution collective qui reflète les enjeux aussi divers et variés que le sont les territoires de la Région SUD.

Nous sommes des élus locaux soucieux en premier lieu de l'avenir de nos territoires face aux changements climatiques, nous n'en sommes pour autant pas moins mis au banc des accusés avec cette injonction à faire le ZAN sans prise en compte des spécificités locales.

Aujourd'hui, nous souhaitons que la place du projet soit respectée et que les arbitrages sur l'artificialisation en tiennent compte. Les modalités de mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience ne sont pas convenables : pas de financement, pas d'ingénierie, calendrier restreint, compte à rebours depuis août 2021, pas de « règle du jeu » claire.

Oui les élus sont conscients et trouvent nécessaire d'atteindre les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique, de mettre en place une stratégie bas carbone. Ils sont conscients des enjeux sur l'eau, et plus généralement des enjeux concernant l'accélération des risques. Les élus sont conscients que la population est vieillissante et qu'il est nécessaire de nous adapter. Le ZAN n'est qu'un moyen pour atteindre ces objectifs. La loi ainsi publiée est, à notre sens, mal rédigée et rend certains objectifs nationaux incompatibles les uns avec les autres.

Nous nous sommes néanmoins pliés à l'exercice et nous avons réussi à travailler, à partager et à mettre en commun nos réflexions.

Cette contribution est aussi la preuve, s'il en est besoin, que les élus locaux sont capables de s'organiser, pour penser leur territoire de manière à l'aménager durablement en préservant les ressources tout en répondant aux besoins spécifiques du quotidien de leurs habitants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Référent Régional de la Fédération des SCoT
Monsieur Franck PERO